

La part de la grenouille

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **51 (1913)**

Heft 19

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-209572>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Si notre petite cité vit accourir tant d'hommes et de femmes illustres, tant de princes couronnés, tant de princes des arts et des lettres, c'est que cette femme, en mesure d'offrir à ses hôtes une hospitalité grandiose, était elle-même un astre qui attirait en rayonnant.

C'est là, dans ce château, ouvert à tous, où le monde voyageur de notre planète se presse chaque jeudi et que nous, de Coppet, visitons si peu, c'est là, qu'au dire de Stendhal se tenaient les états généraux de l'opinion européenne. C'est dans ces salons, où tous les feux de l'esprit se croisaient, qu'une femme a tenu réellement dans ses doigts et rassemblé autour d'elle ces rayons épars de l'intelligence humaine.

C'est sur cette femme et sur ce château que le tout-puissant Napoléon a eu pendant tout son règne les yeux fixés. C'est cette femme qu'il a chassée de son toit, persécutée et traquée, la craignant plus que le Turc et le Cosaque, car ce qui se faisait et se disait à Coppet avait son écho dans l'univers.

Maintenant, ces illustres morts reposent dans le cimetière qu'ils ont choisi et où la curiosité des deux mondes n'a pas le droit de les troubler. Les grands arbres qui entourent leurs tombes comme une garde d'honneur se dépouillent et reverdisent chaque année, parlant de mort et de renouveau. Les traditions de bienveillance de la noble famille sont continuées par l'académicien, héritier de son esprit, et que chaque été voit revenir pour un séjour beaucoup trop court.

De même que le brave paysan vaudois Treboux était autrefois l'ami de la famille de « Corinne » et n'en était pas plus fier pour cela avec les paysans de son cru, de même toutes ces grandeurs ne nous communiquent, à nous autres de Coppet, nulle vanité.

Nous voyons défiler dans notre rue les autos du monde voyageur et tapageur, mais nous n'envions guère. Nous désirons rester entre nous, non à part, bien entendu, non derrière notre mur, mais bien de Coppet, bien de chez nous.

Et bien Vaudois aussi, car il ne faudrait pas venir nous dire que nous sommes des Vaudois francisés, ni chair ni poisson, enfin de ces Vaudois qui ne le sont pas pour de bon !...

C'est pour le coup qu'on boucherait la bouche à ces bavards, nous, de Coppet, je vous en réponds ! — X.

Une rétractation. — Découpé dans la page d'annonces d'un journal :

« Le soussigné reconnaît avoir déclaré très à la légère, dimanche 27 avril, à l'auberge communale de la Croix-Blanche, que monsieur N... faisait des dettes partout. Il retire ces propos, attendu qu'il a pu se convaincre que personne n'a jamais voulu lui prêter quoi que ce soit, et il en exprime publiquement ses regrets à monsieur N... » (Signature).

J.-J. ROUSSEAU DANS

LE PAYS DE VAUD

JEAN-JACQUES ROUSSEAU aimait le Pays de Vaud. Il y fit de nombreux séjours et ses ouvrages contiennent plus d'un témoignage de l'amour qu'il avait pour nos rivages. Et la *Nouvelle Héloïse* n'est-elle pas une preuve éloquente de cet amour de Rousseau pour notre coin de terre. Il a fait la gloire de Clarens.

Mais Rousseau aimait aussi, comme on le sait, la musique, les fleurs, les promenades. En 1759, non loin du château de Glérolles, un voyageur fatigué et couvert de poussière s'était assis au bord du chemin.

Le châtelain, qui se promenait justement par là, observait ce voyageur et s'étonnait de le voir écrire et biffer ensuite presque immédiatement une bonne partie de ce qu'il avait écrit. Il s'ap-

procha, l'interrogea et l'étranger lui dit aussitôt :

— Quelles belles vignes vous avez-là, Monsieur. Et certainement le soleil si chaud qui brille ici doit contribuer à vous procurer une fine goutte.

— Pour juger de la qualité d'un vin, il faut l'avoir goûté, lui répondit son interlocuteur. Veuillez m'accompagner à la cave et vous pourrez en juger.

Le voyageur descend, goûte, admire et, au moment de s'éloigner, ajoute :

— Monsieur, j'aime à me souvenir de ceux avec lesquels j'ai passé de jolis moments. A qui dois-je donc cet aimable accueil ?

— Je suis le châtelain de Glérolles. Et vous, Monsieur, qui avez l'air de prendre si bien la vie du bon côté, quel est votre nom ?

— Mon nom ? Il ne vous dira rien. Je me nomme Rousseau.

— Rousseau ? Monsieur Jean-Jacques ? Et moi qui ne vous offre que du nouveau. Excusez-moi.

Et le châtelain de faire apporter des meilleurs crus accompagnés d'un excellent diner.

Il paraît qu'en continuant sa route sur Vevey, Rousseau chantait à tue-tête des couplets de son « Devin du Village ».

Ce fait a été narré par le châtelain de Glérolles à son petit-fils qui habitait Montreux et qui l'a un jour conté à des amis.

Aux obsèques du landammann.

Un ami du *Conteur vaudois*, qui revient de la landsgemeinde appenzelloise des Rhodes-Extérieures, nous conte l'historiette que voici :

« Aux obsèques du landammann de Saint-Gall, M. Ruckstuhl, les gouvernements des cantons voisins se firent représenter, selon l'usage, par des députations accompagnées d'huissiers vêtus de costumes aux couleurs de leurs Etats respectifs. Par dessus son éclatant manteau, l'huissier d'Appenzell (Rhodes-Extérieures) portait un grand écusson marqué des lettres initiales A. R., abréviation de *Aeussere Rhoden* (Rhodes Extérieures).

— Que veulent dire ces lettres ? demanda un étranger à un compatriote de l'huissier appenzellois.

Et le facétieux montagnard de répondre sans rire :

— Cela signifie : « Adieu Ruckstuhl ! »

Tsacou s'n'ovradzo.

La fenna à l'assesseu, que n'est plus dzouvené, le coumeincé à radocha lè z'annaiés, a prai, po fère lè gros z'ovradzo, onna pourra felhie daò veladzo.

Ma clia felhie est bin galèze et l'assesseu, qu'a onco dè bon ge et on brin dè venin, torniquavo tant que pù aprì la serveintè.

L'autro dzo, sa fennè lè z'attrapè que sè remollavatt dein la cava. Vo peinsa bin que le fà on dèrteint daò diabblio et que lo pourr'assesseu, tot motset, ein a oit dè balla.

Tant qu'à la serveintè, l'a dû fère son paquet et felà to tsaud.

— Vão-tou parti, tsanera dè galavarda, que l'ai fà la fenna à l'assesseu, po cein que te fà ice, vu bin lè fère mè-mimò !

Vexation. — Savez-vous quel est le comble de la vexation pour un ouvrier menuisier en grève ?...

C'est de voir du bois qui travaille.

A la Pontaise (avant le tour de garde). — Eh ! Michaud ! dépêche-toi d' dormir : t'as plus qu'une demi-heure !

LA PART DE LA GRENOUILLE

Un Ormonan s'en allait à Villeneuve pour la première fois. Il faisait le voyage en chemin de fer d'Aigle à destination.

Pour se distraire en wagon, l'idée lui vint de compter son argent.

— Yon, dou, trei, quatre, cin, si, set.

Une grenouille qui se cachait dans les marais de la plaine du Rhône, qui borde la voie ferrée, criait à tue-tête :

— Hui ! hui ! hui !

Notre Ormonan, un moment interdit, compte et recompte son argent. Il ne trouve toujours que sept francs.

La grenouille, impitoyable, continue :

— Hui ! hui ! hui !

A la fin, notre homme, impatienté et rouge de colère, prend son portemonnaie et le lance par la portière, en s'écriant :

— Compté té mîmo ! vilha bîta que t'i !

Grand Théâtre. — Le succès tient fidèle compagnie à notre troupe d'opérette. Elle ignore les salles vides ou à demi-pleines ; elle ne connaît que les salles comblées.

Voici les spectacles de la semaine :

Dimanche 11 mai, *Les Mousquetaires au Couvent*, opérette en 3 actes, musique de Varney.

Mardi et mercredi 13 et 14 mai, *Rêve de Valse*, opérette en 3 actes, musique de Franz Lehár.

Jeudi 15 mai, troisième représentation populaire.

Vendredi et samedi 16 et 17 mai, *Les Saltimbanques*, opérette en 4 actes, musique de L. Ganne.

Kursaal. — A l'occasion du Congrès international Olympique, le Kursaal donnera une revue spécialement écrite pour cette fête. « Des Enfers à Lausanne !... » revue olympique en 5 tableaux, et qui sera jouée par MM. Galan, Tapie, Honoré, etc. Mmes Johannot, Renée, Doris, un début ; Miss Sainclair avec trois danses spéciales et nouvelles, etc., etc.

Deux décors nouveaux de M. Vanni, des costumes spéciaux, et la forme même de cette revue olympique et sportive en font un spectacle des plus attrayants.

Les représentations publiques avec faveurs suspendues, auront lieu dimanche 11 et lundi 12 à 8 ½ heures. En cas de pluie, samedi soir à 8 ½ heures, et dimanche et lundi en matinée à 2 ¼ heures.

Lumen. — Le public sera gâté, cette semaine, au Lumen, grâce à un programme somptueux dont les deux vedettes méritent d'attirer l'attention. *La Calomnie* est une superbe nouveauté, toute en couleurs, et d'une très longue durée. *Rosa Bell*, la détective, passionnera le public par ses situations périlleuses. Le reste du programme est, comme toujours, fort intéressant et du meilleur aloi.



LE DÉJEUNER
PAR EXCELLENCE

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & C^{ie}.